

FÊTE DE LA SCIENCE 2018 • 27^{ÈME} ÉDITION

PARTICIPEZ À LA FÊTE DE LA SCIENCE !

La 27^{ème} Fête de la Science se déroule du 6 au 14 octobre. Cette manifestation vous offre l'occasion de valoriser vos activités scientifiques, techniques et industrielles auprès d'un public de plusieurs milliers de personnes.

Dépôt des candidatures avant le 8 juin 2018.

PROGRAMME

Initiée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la prochaine édition de la Fête de la Science se déroulera du 6 au 14 octobre 2018. En Normandie, elle sera structurée autour de plusieurs grands événements :

- 5 **Villages des sciences** : Caen (12-14 octobre), Elbeuf (9-14 octobre), Evreux (11-14 octobre), Le Havre (11-13 octobre) et Rouen (11-13 octobre).
- 1 **cycles de portes ouvertes de laboratoires**.
- 1 **cycle de portes ouvertes d'entreprises** et 1 **opération de découverte des lieux et des métiers innovants**.
- Un ensemble d'**opérations phares** parmi lesquelles la 3^{ème} édition du festival de l'innovation ouverte et de la recherche participative du Dôme (2-7 octobre).

Les porteurs sont libres d'intégrer leurs projets au sein de l'un de ces événements ou d'organiser toute autre opération dans le territoire régional. Si vous souhaitez mettre en place un Village des sciences ou un événement ouvert à d'autres porteurs de projets, contactez rapidement la coordination référente de votre département.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

La gestion de votre projet s'effectue intégralement sur la plateforme nationale : https://openagenda.com/fetedelascience2018_normandie. Cette inscription permettra alors à la coordination régionale d'instruire votre dossier.

> [Téléchargez la notice d'aide](#)

Vous pourrez ultérieurement, et à tout moment, intervenir sur votre dossier d'inscription pour compléter/modifier un projet existant ou en créer un autre. Attention ! La date limite de dépôt des projets est fixée au vendredi 8 juin 2018.

ACADÉMIE DE CAEN

Guillaume Dupuy
Relais d'sciences
Le Dôme

Esplanade Stéphane Hessel
14000 Caen
02 31 06 60 50

ACADÉMIE DE ROUEN

Jean-François Passegué
Science action

Pôle des Savoirs
Boulevard de l'Europe
02 35 89 42 27

À noter. Les descriptions saisies sont destinées aux publics alors surprenez vos lecteurs ! Attachez-vous à trouver un titre attractif. Veillez à décrire votre opération en quelques phrases simples. Précisez les publics destinataires de votre opération (familles, collégiens, lycéens, ...). Indiquez les noms et qualités des intervenants. N'oubliez pas d'apporter tous les renseignements pratiques indispensables (dates, heures, contacts, coordonnées des réservations et/ou informations).

THÉMATISATION

La coordination nationale a choisi "Idées reçues" comme thème central pour cette édition 2018. Au niveau régional, la coordination s'attachera à mettre en avant les thématiques de recherche innovantes du territoire (véhicules autonomes, hadronthérapie, ports intelligents, e-santé, énergies renouvelables, ...).

Tous les porteurs de projets qui le souhaitent sont invités à venir éclairer ces thématiques pour permettre au plus grand nombre de saisir la place et le rôle des sciences et des techniques face aux enjeux de société.

LABELLISATION

Tous les projets de la Fête de la Science doivent être gratuits et validés par le Comité de pilotage régional. Sans ce label, aucune opération ne peut intégrer la manifestation.

4 grands principes guident les membres de ce comité :

- **Caractère scientifique** : Les projets doivent être en rapport avec le monde des sciences, des techniques, de l'industrie, de la recherche et de l'innovation.
- **Validité** : L'adéquation entre le projet et les compétences du porteur est impérative. Ainsi, un chercheur en sciences humaines et sociales ne saurait présenter un projet sur la physique nucléaire, et vice-versa.
- **Impartialité** : Lorsque les thèmes traités font l'objet d'un débat, les porteurs de projets sont invités à vérifier le caractère impartial de l'information délivrée en veillant, notamment, à l'équilibre des points de vue.
- **Originalité** : La Fête de la science se doit d'être l'occasion de présenter des événements inédits et spécifiques à la manifestation. Ainsi, si vous souhaitez proposer une exposition temporaire sur plusieurs mois, celle-ci doit comporter un caractère exceptionnel (lancement, gratuité, organisation d'ateliers complémentaires, ...).

COMMUNICATION

La promotion de la manifestation et les relations-presse sont assurées par les coordinations régionales. Tous les porteurs de projets sont invités à participer à cet effort en diffusant l'information au sein de leurs propres réseaux. Un kit de communication numérique est mis à leur disposition pour les accompagner.

CALENDRIER

- **28 mars au 8 juin** : Dépôt des projets.
- **Juin** : Labellisation des projets et pré-programme scolaire
- **Septembre** : Diffusion du programme et inscriptions aux événements
- **6 au 14 octobre** : Fête de la Science 2018.
- **5 au 17 novembre** : Evaluation et bilan.